



GREENPEACE



LES PAYS DE L'OCDE DOIVENT AGIR DE MANIERE EFFICACE FACE AUX DEFIS SOULEVES PAR LES PERSPECTIVES DE L'ENVIRONNEMENT DE L'OCDE A L'HORIZON 2030

DECLARATION DES ONG ENVIRONNEMENTALES EN VUE DE LA REUNION DES MINISTRES DES PAYS DE L'OCDE, LES 28 ET 29 AVRIL 2008

Date : 25 avril 2008

Introduction

Les organisations environnementales soussignées apprécient l'opportunité qui leur est donnée d'apporter leur contribution à la réunion des ministres de l'environnement des pays de l'OCDE de 2008.

Les Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2030 fournissent divers chiffres, tendances et informations de base sur les causes, les pressions et les réponses politiques possibles. Le document dresse un tableau alarmant d'un monde dans lequel un nombre croissant de personnes consomme plus de nourriture, plus de biens, plus d'espace et plus d'énergie – ce qui entraîne des pertes dramatiques du point de vue des ressources naturelles de la terre, de la richesse de sa nature et de ses paysages et de la qualité de son environnement. Mais la situation est encore plus dramatique pour la majeure partie de la population mondiale qui ne dispose pas d'un accès suffisant aux besoins de base en termes de nourriture, d'habillement, de logement et d'installations sanitaires. Par conséquent, la mise en place d'un accès égal aux ressources sans causer de détérioration ni de diminution des ressources naturelles de la terre est *le* plus grand défi auquel les pays de l'OCDE ont à faire face.

De même que l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire, les rapports du GIEC, le rapport Stern et GEO-4, les Perspectives de l'environnement de l'OCDE donnent des arguments forts et irréfutables en faveur d'un changement le plus rapide possible. Nous recommandons que les membres de l'OCDE développent et mettent en œuvre un ensemble de mesures politiques de la part des gouvernements en réponse aux principaux défis exposés dans le rapport afin de parvenir à un changement fondamental et durable. Nous recommandons que la Direction de l'environnement de l'OCDE et le Comité des politiques d'environnement aident les pays de l'OCDE à développer ou améliorer des politiques nationales dans tous les domaines pour aboutir à un scénario dans lequel les

gouvernements nationaux adoptent de manière individuelle une approche durable et contribuent ainsi positivement au développement durable mondial.

Les ministres de l'environnement ne peuvent y parvenir seuls. Nous sommes conscients de leurs difficultés au sein des gouvernements à influencer les priorités de croissance économique à court terme dans les domaines de l'agriculture, du commerce, de la finance, des transports et de l'industrie. Nous demandons donc à l'OCDE de tirer les conclusions de ce rapport et de travailler avec d'autres ministères pour les informer et les convaincre de s'adapter rapidement à des pratiques qui se réclament d'une approche politique durable. La première étape est de toute évidence de lancer un message clair et un appel aux ministres de l'économie et des finances qui doivent se réunir en juin 2008.

Nous approuvons également et nous faisons l'écho de l'appel d'Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, dans la préface du rapport où il invite les gouvernements, les entreprises, les syndicats, les ONG et tous les citoyens à unir leurs forces pour s'assurer de ne pas perdre les services écosystémiques qui soutiennent la croissance économique et le bien-être humain.

Notre réponse ci-dessous souligne un certain nombre de domaines prioritaires d'action immédiate.

Un argument irréfutable en faveur du changement : opter pour un avenir sûr

Le principal message se dégageant des Perspectives à l'horizon 2030 est un message d'urgence. Les actions et l'attitude des gouvernements de l'OCDE au cours de la décennie à venir seront déterminantes pour éviter, atténuer ou favoriser des conséquences catastrophiques.

Le second message des Perspectives est que des réponses politiques appropriées sont réalisables et abordables au prix d'une réduction minimale de la croissance annuelle du PIB. A ce stade, le coût de l'inaction dépasse le coût de l'action. Les Perspectives montrent que même un train de mesures politiques limité peut avoir des effets extrêmement positifs. De nombreux autres avantages non quantifiés par les Perspectives, tels que l'amélioration de la santé, auront également un impact économique positif si les trains de mesures politiques appropriés sont mis en place.

Troisièmement, les Perspectives démontrent que les conséquences ne sont pas une éventualité future : elles ont lieu en ce moment même.

Enfin, les Perspectives démontrent clairement que de mauvaises subventions continuent à encourager de mauvais comportements. Dans un monde où les combustibles fossiles ont manifestement pour conséquence négative d'endommager notre atmosphère, des dizaines de milliards de dollars de subventions sont encore employés pour soutenir une économie largement basée sur le carbone. Il est important de choisir sans détour de supprimer les subventions néfastes pour l'environnement et de faire de la protection de l'environnement

la première des priorités pour des cadres d'action locaux, nationaux, régionaux et mondiaux.

Mais certains points sont passés sous silence

Le rapport des Perspectives omet certains éléments et tend à n'être qu'un examen technique des pressions les plus directes. Actuellement, un grand nombre d'analyses des scénarios futurs concluent que la protection de l'environnement est une condition majeure à l'amélioration de la qualité de la vie, la paix et la stabilité. Régulièrement, des rapports provenant du domaine de la défense prévoient que les conflits au sujet des ressources naturelles augmenteront les tensions, les guerres et, par conséquent, le nombre de réfugiés environnementaux. Les schémas de répartition mondiale, la pauvreté, l'inégalité, la mauvaise gouvernance et le rôle des entreprises jouent des rôles de plus en plus importants dans les conditions d'escalade des conflits. Il est surprenant que le rapport des Perspectives néglige l'examen de ces questions et les conclusions qui en découlent.

De plus, la mise en œuvre d'objectifs pour l'environnement et le développement durable stagne en partie du fait de tensions entre pays développés et en développement au sujet de l'aide, du commerce et du développement. En évitant d'aborder de tels sujets, le rapport des Perspectives fait l'impasse sur l'occasion d'analyser les forces mondiales qui façonneront le futur de l'environnement à moyen et long terme et gêneront le développement durable.

Les modes de consommation non durables sont une cause majeure d'érosion de la biodiversité et de notre capacité à maintenir la vie sur terre. Les données les plus récentes sur l'empreinte écologique montrent qu'en 2003, l'empreinte totale de l'humanité dépassait de 25% la capacité de production biologique de la biosphère. L'empreinte écologique augmente sans montrer le moindre signe de diminution. Quant à la répartition mondiale des richesses, elle est injuste quel que soit le critère utilisé pour en juger. Un cinquième de la population terrestre vit dans la pauvreté, et les schémas de répartition mondiaux les pressurisent encore plus tandis que l'agriculture industrielle les expulse de leurs terres et les bidonvilles croissent pour pouvoir les accueillir. Les pays de l'OCDE ont la responsabilité morale de rendre compte de cette inégalité et de la corriger, étant donné qu'une si grande part de leurs mécanismes de financement et de commerce des secteurs public et privé contribue directement à cette situation. Tandis que les pays de l'OCDE accordent leur aide d'une main, les politiques et les mesures prises dans les secteurs de la finance, de l'investissement, du commerce et de l'agriculture reprennent bien plus de l'autre. Par exemple, l'impact des accords de libre-échange et d'investissement sur la biodiversité et l'environnement n'a pas été traité. Les Perspectives ont fait l'impasse sur l'occasion de définir ces problèmes et de lancer un appel pour des réponses politiques appropriées au traitement de ces problèmes.

A la recherche d'un leadership de l'OCDE et d'hommes politiques engagés

Nous reconnaissons qu'en raison des taux inégaux de développement économique, il y a des responsabilités communes mais différenciées. Nous appelons donc les décideurs et les hommes politiques de l'OCDE à mettre en œuvre à l'échelle nationale et de concert avec les autres pays des objectifs et des limites spécifiques, à financer de manière significative les politiques qui en découlent et à avoir la volonté de réussir cette mise en œuvre.

Les membres de l'OCDE devraient encourager des **objectifs concrets** cohérents sur le long terme : ces éléments sont nécessaires à un message clair ; ils donnent une orientation et de l'assurance et ce sont d'importants outils de communication. De bonnes intentions ne nous protégeront pas des conséquences catastrophiques de nos actions.

Les politiques doivent aller plus loin qu'une simple amélioration relative de l'efficacité ou que des technologies en aval du problème, car cela ne réussit que partiellement à améliorer l'environnement « chez soi », dans les pays industrialisés les plus riches. Mais elles n'empêchent pas la dégradation à l'échelle mondiale lorsqu'une part significative de la pollution et de la destruction a été déplacée vers les pays en développement.

Les pays de l'OCDE sont financièrement les mieux placés pour prendre la tête du mouvement et supporter l'essentiel de la responsabilité, étant donné qu'ils sont les principaux responsables de la dégradation mondiale de l'environnement. Même à l'avenir, selon les Perspectives, les émissions par habitant des gaz à effet de serre par exemple seront près de trois fois plus importantes dans les pays de l'OCDE par rapport à la fois aux BRIC et au reste du monde. Par comparaison, nombre de pays hors OCDE sont plus vulnérables lorsqu'il s'agit de faire face aux conséquences du changement climatique et aux désastres environnementaux qui en découlent, comme par exemple dans le cas d'inondations, et sont moins à même de s'adapter à ces changements.

Nous nous trouvons face à des problèmes inquiétants et complexes qui nécessitent une approche intégrée et véritablement significative. En nous inspirant des Perspectives de l'OCDE, nous suggérons sept domaines immédiatement prioritaires.

1. Combattre le changement climatique

Les pays de l'OCDE doivent montrer l'exemple en stabilisant les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre afin de contenir l'augmentation de la température mondiale bien en-dessous de deux degrés par rapport aux niveaux préindustriels ce qui requiert une diminution des émissions globales d'au moins 80% d'ici 2050 par rapport à 1990. Les émissions mondiales doivent notamment culminer avant de décliner dans 10 à 15 ans.

Nous demandons aux ministres de l'OCDE des pays industrialisés de commencer par s'engager collectivement à réduire leurs émissions nationales d'au moins 30%.

D'ici 2009, les pays de l'OCDE doivent être prêts à signer pour la mise en place d'un cadre juridique mondial de réductions d'émissions pour l'après-2012 afin de remplir ces

objectifs. Celui-ci doit comprendre un ensemble contraignant de mesures de soutien technologique et financier pour que les pays du sud connaissent un développement pauvre en carbone en vue de remplir les obligations des pays industrialisés.

L'augmentation de la consommation de combustibles fossiles dans les secteurs du transport et de l'énergie est considérablement facilitée par des subventions perverses et les distorsions du marché. Les gouvernements doivent les réduire drastiquement et introduire des mécanismes de tarification ainsi que des cadres réglementaires pour limiter la consommation d'énergie et mettre en avant des technologies propres.

Les gouvernements doivent fixer des limites plus élevées à la consommation totale d'énergie et doivent investir dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables afin d'éviter que l'augmentation de la production et de la consommation neutralise l'amélioration technologique. A cet effet, la réussite de l'efficacité énergétique requiert des normes ambitieuses et des instruments de marché efficaces.

La bioénergie a été identifiée comme un élément important d'un ensemble de solutions permettant de diminuer les émissions de carbone et d'atteindre les objectifs d'émissions. Bien que nous pensions que la bioénergie peut avoir un rôle à jouer, tous les développements bioénergétiques ne sont pas durables. Les types de culture, le lieu, les technologies et les moyens de production utilisés peuvent causer des impacts sociaux et environnementaux négatifs importants. Parmi ceux-ci, se trouvent la déforestation, la disparition d'espèces et d'habitats, l'érosion du sol, la libération de carbone par les sols cultivés, la consommation excessive d'eau, des conflits quant à l'affectation des sols, la pénurie de nourriture, l'augmentation du prix de la nourriture, et la disparition de moyens d'existence ou le déplacement de personnes.

Outre ces problèmes, le gain net de carbone dû à l'utilisation de la biomasse est variable et dépend des matériaux utilisés, du processus de production et de la conversion en biocarburant liquide ou non. La conversion des sols pour produire des biocarburants de seconde génération sont source d'inquiétude en termes de consommation d'eau, de suppression de matériaux organiques et de gains nets réels de carbone.

La modification de l'affectation des sols, les pratiques agricoles, l'utilisation de sous-produits et de sources d'énergie pauvres en carbone, les techniques de conversion et la consommation énergétique finale ont des impacts directs et indirects qui doivent être inclus dans l'équation pour mesurer l'équilibre des gaz à effet de serre. Il est impératif d'examiner et de traiter tout éventuel effet de déplacement concernant la nourriture ou les personnes. Les prairies permanentes, les forêts naturelles et semi-naturelles, les plaines d'inondation naturelles, les tourbières et les marais, les habitats importants pour les espèces en danger et de grandes zones de conservation ne devraient pas être convertis. De meilleures pratiques doivent être utilisées pour la gestion de la production bioénergétique, les petits producteurs doivent pouvoir lutter à armes égales et des mesures fiscales telles que des subventions et d'autres instruments financiers, au cas où ils seraient employés, devraient n'être autorisés que pour une production bioénergétique durable, définie par des

critères stricts et acceptés par le plus grand nombre, ce qu'encourage un grand nombre d'ONG.

Les pays de l'OCDE devraient mettre en œuvre des mesures complémentaires comprenant l'aménagement du territoire, des mesures de sécurité alimentaire, l'amélioration de l'application des lois, de la gouvernance et des mesures visant à protéger la biodiversité. Les pays de l'OCDE devraient également faciliter des échanges techniques, des transferts de technologies et leur adaptation dans le sud.

La politique climatique doit être associée à d'autres secteurs et politiques pour s'assurer que les gains climatiques facilitent la protection de la biodiversité, l'intégrité des écosystèmes et l'amélioration des conséquences humaines du changement climatique.

2. Réduire la production et la consommation aux limites terrestres :
Fixer des objectifs pour l'efficacité des ressources ainsi que pour une production et une consommation durables

Les gouvernements doivent fixer des limites à la pollution et à l'utilisation des ressources pour garantir que les modes de production et de consommation remplissent des critères de durabilité et respectent le seuil de saturation de la terre. Ceci nécessitera un ensemble d'instruments réglementaires et économiques qui peuvent être facilités par l'éducation, l'information et la participation des parties prenantes. Des objectifs et des plafonds fiables à long terme seront à l'origine d'une innovation saine pour l'environnement.

Des recherches et des analyses importantes ont nourri le débat pour fixer des limites de croissance des émissions de gaz à effet de serre et de toute une série de polluants, mais les décideurs politiques ont besoin de plus d'information sur les limitations concernant l'emploi de matériaux et la production de matériaux renouvelables dans l'agriculture et la sylviculture. Ces limitations recommandées devraient se baser sur la disponibilité de la ressource et sur des pratiques durables de gestion et d'extraction. Les matériaux ayant l'impact environnemental le plus fort (sur la base des quantités actuellement utilisées) devraient être concernés en priorité. Les gouvernements devraient fixer immédiatement des objectifs d'améliorations importantes dans l'utilisation des matériaux, améliorations qui soient comparables à l'objectif de 20% de l'UE sur l'efficacité énergétique.

Les membres de l'OCDE devraient utiliser l'**empreinte écologique** comme l'un des indicateurs de la consommation durable. Ils devraient également faciliter le transfert de technologies pour aider les BRIC et les autres économies en développement à effectuer une transition vers des modes de production et de consommation durables.

Les ministres de l'OCDE devraient se réunir dans moins de 12 mois pour examiner des propositions d'objectifs sur toute une série de questions relatives à la production et la consommation. Ils devraient prévoir leur mise en œuvre et leur examen à court et moyen terme. Ils pourraient se tourner vers des exemples de bonnes pratiques pour fixer les objectifs.

Les ministres doivent également prendre en compte le coût réel des services écosystémiques dans les budgets nationaux et adopter des indicateurs nationaux mesurant l'état de la biodiversité et les pressions sur les écosystèmes naturels.

3. Protéger la biodiversité. Diminution de l'affectation des sols par habitant dans les pays développés.

L'Indice Planète Vivante montre que la biodiversité décline de façon alarmante. Entre 1976 et 2005, le déclin de l'indice mondial moyen était d'environ 30%. Les projections des Perspectives montrent l'érosion constante de biodiversité et avertissent que cela conduira à une augmentation des émissions de carbone, à un déclin de la qualité de l'eau, à la disparition de sources d'eau potable, à une moindre protection contre des événements climatiques extrêmes et à la perte de matériel génétique. Une pression plus forte sur l'affectation des sols est principalement responsable de l'érosion de la biodiversité, soit directement lorsque l'habitat cède sa place aux infrastructures, à une expansion urbaine anarchique ou à l'agriculture, soit indirectement par l'intensification des pratiques agricoles.

La tendance selon laquelle les pays les plus riches utilisent plus de terre par habitant pour leurs infrastructures ainsi que pour leur consommation (alimentation, bois et papier, fibres, etc.) devrait être inversée. Comme les Perspectives le suggèrent, des villes compactes bien conçues peuvent faire un usage plus efficace des ressources naturelles et améliorer la qualité de la vie en ville. De plus, nous avons besoin d'approches politiques innovantes pour s'assurer que l'augmentation des revenus ne nécessite pas l'augmentation brutale de la conversion de sols pour une consommation plus importante de graisses animales.

L'empreinte écologique est également un indicateur utile pour communiquer sur la nécessité de réduire l'affectation des sols par habitant.

L'ensemble des politiques des Perspectives ne comprend pas de mesure politique explicite visant à protéger la biodiversité et les milieux marins et terrestres. Ceci doit être corrigé : l'analyse et les objectifs doivent tenir compte de l'impact sur les sols d'autres pays utilisés pour la production de biens à destination des pays de l'OCDE.

Nous appelons les ministres de l'environnement, de l'agriculture, de l'alimentation, de l'eau, des finances et de la santé de l'OCDE à développer conjointement des plans de mise en œuvre de la protection de la biodiversité, afin de prendre des mesures urgentes de réduction du taux d'érosion de la biodiversité d'ici 2010.

En tant qu'élément de réponse, le programme de travail sur les aires protégées de la Convention sur la diversité biologique doit être mis en œuvre de toute urgence en donnant la priorité à la protection de zones importantes pour la protection des écosystèmes, la sécurité alimentaire, les réserves d'eau, la santé, et l'atténuation des désastres. Nous souhaiterions voir les pays de l'OCDE mettre en place des incitations et

des mesures de financement pour soutenir la poursuite de l'établissement et la conservation des zones protégées.

4. Faire figurer la gestion durable des milieux marins et d'eau douce parmi les priorités

Les subventions, les pratiques de pêche inefficaces, les captures accessoires, la pollution et l'augmentation de la consommation conduisent à l'épuisement des principaux stocks de poissons. Des politiques cohérentes et efficaces de protection des milieux marins à l'échelle mondiale font urgemment besoin.

L'augmentation de la consommation d'eau pour l'agriculture, l'énergie, les activités minières, le tourisme, l'aquaculture, d'autres utilisations industrielles et les zones urbaines associée à la pénurie d'eau due au changement climatique causent des stress hydriques importants. Les cadres de réglementation économiques, les liens commerciaux internationaux, l'augmentation des revenus mondiaux, les droits d'exploitation des ressources et les choix de consommation augmentent, associés les uns aux autres, l'empreinte écologique mondiale sur l'eau à des niveaux non durables. Une analyse de l'empreinte écologique sur l'eau doit comprendre l'eau effectivement extraite d'autres pays pour la production de biens qui traversent les frontières.

Le stress hydrique, la pénurie d'eau et les conflits par rapport à cette ressource arriveront sur le devant de la scène internationale dans un futur à court ou moyen terme à moins que les ministres de l'OCDE n'agissent de toute urgence pour changer les pratiques et les politiques de l'eau.

Les ministres de l'OCDE doivent faire figurer la gestion durable de l'eau parmi les plus grandes priorités et doivent trouver des réponses adéquates et pertinentes à la surexploitation et améliorer radicalement la gouvernance de l'eau. Ceci implique de mettre en œuvre des lois et des politiques déterminant l'accès à l'eau, son affectation, sa consommation et sa valeur, les flux financiers des secteurs publics et privés, les politiques de gestion des ressources naturelles, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et la capacité à gérer l'eau de manière efficace. Les politiques internationales, nationales et régionales de développement doivent garantir que l'usage de l'eau est durable, particulièrement en termes d'utilisation pour l'agriculture et pour l'énergie et doivent également être liées à la protection de la biodiversité.

La politique de l'eau doit être associée aux nouveaux portefeuilles de l'agriculture et de la politique urbaine durable et doit en constituer une part importante.

5. Appliquer des critères de durabilité pour toutes les ressources renouvelables

L'agriculture, la sylviculture et la pêche non durables ont un impact néfaste sur de grandes régions de notre planète. La tendance naissante de diminution des subventions

dans ces secteurs et d'exigence de meilleure performance environnementale est positive mais insuffisante et trop lente pour garantir des résultats dans des cadres temporels qui permettent d'éviter des conséquences catastrophiques. Nous remarquons que les politiques environnementales ont jusqu'à présent essentiellement été dirigées vers la limitation des impacts négatifs tels que l'utilisation de certains pesticides. Dans l'UE, la conditionnalité pour l'obtention de subventions agricoles signifie uniquement que les agriculteurs qui reçoivent des subventions devraient respecter la législation actuelle – une obligation pourtant normale pour tout agriculteur et tout citoyen. Les ministres devraient discuter des mécanismes qui garantissent que les subventions ne sont accordées qu'à ceux qui se comportent nettement mieux que ce qu'exige la législation dans le domaine de la protection de l'environnement et de la nature.

Les critères de durabilité devraient être développés pour et avec tous les secteurs qui produisent des ressources renouvelables (principalement pour l'agriculture, la sylviculture et la pêche). La part de la production selon ces critères devrait augmenter graduellement pour atteindre 100% en 2030.

6. S'engager à 100% de marchés publics écologiques et abolir les subventions nuisibles : une première étape mais un signal fort

Comme les modes de production et de consommation sous-tendent l'utilisation non durable des ressources, leur modification est un défi majeur pour les gouvernements de l'OCDE. Nous croyons que les gouvernements doivent montrer l'exemple et s'engager immédiatement à atteindre 100% de marchés publics écologiques et socialement responsables d'ici 2010. Ceci comprend tous les domaines de dépenses du gouvernement, depuis la construction et la rénovation jusqu'aux biens de consommation, depuis les cafétérias du gouvernement, jusqu'à l'équipement et aux services. L'argent public ne devrait être utilisé que pour acheter les produits et les services les plus durables sur le marché afin d'entraîner le changement du marché.

De plus, les pays de l'OCDE devraient abolir toutes les subventions nuisibles pour l'environnement. Les politiques fiscales doivent être changées et les dépenses redirigées pour soutenir et entraîner le changement du marché vers une production et une consommation durables. L'heure de la détermination politique est arrivée et les ministres de l'OCDE doivent mener les débats sur les nombreux objectifs, accords et plans de durabilité auxquels se sont engagés leurs gouvernements.

Nous sommes d'accord avec l'appel de l'OCDE à fixer des prix justes qui taxent les mauvais comportements et encouragent les bons en définissant les cadres nécessaires à la production et la consommation durables. L'OCDE est une mine d'informations et nous les appelons à soutenir chaque gouvernement national en leur fournissant informations, idées et cadres politiques. Les ministres de l'OCDE devraient rendre compte tous les ans des subventions nuisibles pour l'environnement et des mesures prises par les gouvernements pour les éliminer et parmi celles-ci, les calendriers établis pour toute suppression progressive, les économies réalisées et la redirection visant à soutenir des activités durables pour l'environnement.

Les pays de l'OCDE doivent également reconnaître que les coûts de l'inaction seront élevés et doivent effectuer dès aujourd'hui un changement politique significatif. Pendant ce temps, l'OCDE devrait continuer à travailler et publier des informations sur les coûts de l'inaction.

7. Améliorer la coordination et la coopération internationales

Comme le montrent les Perspectives, dans un contexte de plus en plus mondialisé, le développement durable et la protection de l'environnement ne peuvent être réalisés sans coordination ni coopération internationales. Un monde contenant de grandes différences dans le bien-être et la qualité de vie, associées à la pénurie croissante des ressources est un monde instable qui comporte des risques gigantesques pour tous. L'OCDE, en tant qu'organisation, a un rôle majeur à jouer pour développer les politiques nécessaires pour s'engager vers un développement durable et assister les pays en développement dans leur marche vers le développement durable, ce qui résulterait dans une répartition plus égale des richesses et une meilleure qualité de l'environnement associée à une consommation totale moins importante des ressources naturelles pour le monde entier. En premier lieu, toutes les obligations présentes dans les accords internationaux visant à fournir aux pays en développement un soutien financier (en plus de l'aide publique au développement), un transfert de technologies et un renforcement des capacités doivent être respectées de toute urgence.

En réalité, des règles internationales juridiquement contraignantes devraient être favorisées pour rendre les sociétés transnationales responsables de leur contribution à la dégradation environnementale et à ses impacts sur la biodiversité.

A une époque où des rapports comme ceux des Perspectives, du GIEC et GEO-4 montrent clairement l'urgence de l'action, il est décevant de voir des tactiques du plus petit dénominateur commun utilisées par un certain nombre de pays pour édulcorer, déformer ou annuler les accords internationaux ayant des objectifs à échéance. Nous appelons les pays de l'OCDE à prendre leurs responsabilités à la fois pour l'action nationale et pour la coordination et la coopération internationales.

Les pays de l'OCDE ont les moyens financiers, techniques et institutionnels de jouer un rôle significatif pour s'attaquer aux politiques et aux issues complexes dans les domaines de l'aide, du commerce, du développement, de la fiscalité, des marchés, de l'agriculture, de l'égalité et de l'environnement. En ayant recours à ces moyens, ils devraient coopérer avec les économies en développement et partager ces expériences, ces points de vue et ce savoir pour développer de nouveaux modes de production et de consommation durables et les accords internationaux pour y parvenir.

Recommandations :

- Sur la base de l'analyse et des conclusions des Perspectives à l'horizon 2030, l'OCDE doit prendre des mesures supplémentaires pour élargir rapidement la base du développement durable et du travail sur l'environnement dans tous les

domaines politiques des gouvernements. La première étape est de toute évidence de lancer un message clair et un appel aux ministres de l'économie et des finances qui doivent se réunir en juin 2008.

- En ce qui concerne le changement climatique, les pays de l'OCDE doivent prendre des mesures rapides pour s'assurer qu'un accord juste, équitable et réussi pour l'après-2012 sera conclu d'ici 2009, en place dès 2012 et qu'il comprenne des objectifs quantifiables qui permettent des réductions spectaculaires des émissions pour conserver la concentration atmosphérique des gaz à effet de serre à un écart maximum de 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels.
- Les pays de l'OCDE doivent s'assurer que le recours à la bioénergie est géré de telle sorte que les impacts négatifs sur l'environnement soient évités. Certaines organisations environnementales proposent de mettre ceci en œuvre par l'utilisation de critères stricts et acceptés par le plus grand nombre et de mesures complémentaires comprenant l'aménagement du territoire, des mesures de sécurité alimentaire, l'amélioration de l'application de la loi, de la gouvernance et des mesures de protection de la biodiversité.
- Les pays de l'OCDE doivent fixer des objectifs et des plafonds pour la pollution et l'utilisation des ressources naturelles comme pré-requis à la production et à la consommation durables. L'OCDE doit aider à déterminer des objectifs et des plafonds et les ministres de l'OCDE doivent se rencontrer une fois par an pour examiner des propositions d'objectifs dans toute une série de questions relatives à la production et à la consommation et prévoir leur mise en œuvre et leur examen à court et moyen terme.
- L'empreinte écologique doit être utilisée comme un indicateur important de détermination de la (sur-)exploitation des ressources naturelles, y compris les sols.
- Les gouvernements de l'OCDE doivent également prendre en compte le véritable coût des services écosystémiques dans les budgets nationaux et doivent adopter des indicateurs nationaux qui mesurent l'état de la biodiversité et les pressions sur les écosystèmes.
- Nous demandons aux gouvernements de l'OCDE de développer des plans de mise en œuvre de protection de la biodiversité en commun avec les ministères de l'environnement, de l'agriculture, de la nourriture, de l'eau, des finances et de la santé afin de prendre des mesures urgentes pour réduire le taux d'érosion de la biodiversité d'ici 2010 et d'appliquer complètement le programme de travail sur les aires protégées de la Convention sur la diversité biologique.
- Il y a un besoin urgent de politiques cohérentes et efficaces de protection du milieu marin dans le monde entier, y compris le développement de nouvelles zones marines protégées, la diminution des subventions néfastes et la promotion, le soutien et la mise en œuvre de pratiques durables de pêche.

- Les ministres de l'OCDE doivent faire figurer la gestion durable de l'eau parmi les priorités et doivent trouver des réponses durables et adéquates à la surexploitation, pour la gouvernance de l'eau et pour fournir un accès sûr à l'eau potable et aux installations sanitaires au moyen de lois et de politiques de gestion de la demande et de la ressource en eau ainsi qu'en mobilisant des financements privés et publics. Les politiques agricoles et urbaines doivent contribuer systématiquement à une gestion durable de l'eau. Les politiques internationales nationales et régionales de développement doivent garantir que l'utilisation de l'eau est durable, notamment en termes d'utilisation pour l'agriculture et l'énergie. Elles doivent également être mises en relation avec la protection de la biodiversité.
- Les critères de durabilité doivent être développés pour et avec tous les secteurs qui produisent des ressources renouvelables (essentiellement pour l'agriculture, la sylviculture et la pêche). La part de la production selon ces critères doit augmenter graduellement jusqu'à l'objectif de 100% en 2030.
- Les gouvernements de l'OCDE doivent adopter une approche de gouvernance intégrée pour reprendre les politiques recommandées par les Perspectives, ce qui implique notamment de supprimer les subventions et distorsions néfastes, de modifier les régimes de taxation pour taxer les mauvais comportements et encourager les bons, d'amener la production et la consommation dans des limites durables et de fixer et d'atteindre des objectifs d'efficacité des ressources. Les marchés publics écologiques doivent augmenter pour atteindre 100% dans tous les pays de l'OCDE.
- L'OCDE doit poursuivre son travail sur les coûts de l'inaction et l'élargir à une approche mondiale qui comprenne les coûts supportés par les pays en développement et les recommandations politiques pour atténuer ces coûts.
- L'OCDE doit développer et élargir son travail avec les BRIC et les économies en développement pour faciliter le transfert de technologies et les modes de développement durable, de production et de consommation.
- La Direction de l'environnement de l'OCDE et le Comité des politiques d'environnement doivent aider les pays de l'OCDE à développer ou améliorer des politiques nationales dans chaque secteur dans un scénario où les gouvernements nationaux adoptent une approche individuelle durable et contribuent positivement au développement durable mondial.
- Le travail de l'OCDE dans tous les domaines doit tirer les conclusions de ce rapport et travailler avec les autres ministères pour les informer et les convertir en pratiques d'approches politiques durables.
- Les gouvernements de l'OCDE doivent adopter un modèle de gouvernance collaborative où les gouvernements, les entreprises, les syndicats, les ONG et tous

les citoyens réunissent leurs forces pour garantir que les services écosystémiques qui soutiennent la croissance économique et le bien-être de l'humanité ne soient pas perdus.

De manière générale, nous encourageons fortement tous les membres de l'OCDE à dépasser la pratique de négociation d'accords minimalistes basés sur des intérêts nationaux et reprendre le défi des Perspectives à l'horizon 2030. La seule façon d'éviter les conséquences catastrophiques décrites, d'un point de vue à la fois économique et sécuritaire, et le coût humain et environnemental qui en résulte est d'aborder les négociations avec bonne volonté, honnêteté, responsabilité, courage et avec la ferme résolution de fixer des objectifs définitifs, quantifiables et réalisés pour parvenir individuellement et collectivement au développement durable.

Personnes de contact pour les cinq organisations :

- Bureau Européen de l'environnement (BEE), représenté par Secrétaire General John Hontelez, téléphone portable: +32 486 512 127; email: hontelez@eeb.org
- Friends of the Earth International, représenté par Chair Meena Raman, téléphone portable: +6012-4300042; email: meenaco@pd.jaring.my
- Greenpeace International, représenté par Shane Rattenbury, Head of Political & Business Unit, téléphone portable: +31 646 177 538, e-mail: shane.rattenbury@greenpeace.org
- Natural Resources Defense Council (USA), représenté par Melanie Nakagawa, Attorney, International Program, téléphone portable: +1 646 520-9722, e-mail: mnakagawa@nrdc.org
- WWF International, représenté par International Policy Analyst Susan Brown, téléphone portable: +41 797 590 376, e-mail: sbrown@wwfint.org